

clusion de deux longues pointes, un large collet, ornait son cou d'un nœud flottant, et une paire de favoris soyeux, rasés à la hauteur de la bouche, tout en faisant ressortir une peau ferme et un teint plein de vigueur, achevait d'encadrer sa figure.

Le buste dressé, dans une pose naturelle et aisée, les sourcils rapprochés sous l'effet de la réflexion ; son œil moitié sérieux, moitié sévère, tantôt caressait distraitement la liqueur dorée à travers laquelle il voyait trembloter la flamme de la chandelle, tantôt s'arrêtait obstinément sur Simon qui, gêné par ce regard qu'il sentait peser sur lui, n'osait parler et feignait gauchement d'accorder une grave attention à remuer son verre.

Il y avait entre ces deux hommes toute la distance du maître au valet. M. Joliette, intendant des terres du seigneur de Lavaltrie, avait longtemps reçu les services de Simon, et c'est à lui que ce dernier devait encore l'emploi lucratif de meunier. Mais cette distance avait considérablement diminué dans leurs rapports de chaque jour, peu à peu même une franche amitié s'était formée. Tous deux s'étaient vus orphelins, tous deux, bien jeunes, avaient été effleurés par l'aile froide du malheur ; l'âme fortement trempée du premier avait tout affronté et s'était retrouvée plus grande après la tempête ; le second, plus faible, avait senti son cœur succomber et, comme la tige grimpante, humble et frêle, il avait demandé protection à l'arbre puissant. M. Joliette l'avait généreusement soutenu. Aussi, à certaines heures, malgré la bonté paternelle de son protecteur, le sentiment de son infériorité revenait à Simon. Aujourd'hui, en présence de cet homme sur qui l'adversité n'avait aucune prise, accablé par la douleur, il comprenait les justes reproches que méritait son peu de courage ; ses regards ne s'étaient pas encore levés sur son ami.

M. Joliette, après avoir suivi sur la figure du meunier les différentes phases de son pénible embarras, lui dit :

— Tu ne pourras donc jamais te relever seul, Simon ? Tu ne seras donc jamais plus homme que tu ne l'étais il y a quinze ans ?

Simon, mis en pleine possession de lui-même par la parole ferme de son hôte, répondit :

— M. Joliette, il me serait aisé de vous tromper en vous contant mille résolutions de courage, mais il me resterait à vous prouver que je suis fort et je ne le pourrais. Tout ce bonheur dont je jouissais avec tant de sûreté m'a été enlevé avec trop de brusquerie. Ces rêves dorés comme l'aile des papillons de la clairière ne sont plus là, voyez-vous, pour me trotter par la tête au moment du travail, et les heures s'allongent comme l'éternité. Je ne pourrai non plus m'habituer jamais à être seul à cette table. Je n'entends plus l'enfant dans la prairie, rire avec les oiseaux.

— Ce mal se guérit, Simon. Regarde-moi, il ne laisse que des sillons au front et quelques cheveux d'argent sur la tête.

[A suivre].

A MARIE

Salut, Reine des Cieux, auguste et tendre Mère ;
Salut, ô vous la vie et l'espoir des mortels,
O vous pour qui l'amour dressa le sanctuaire,
O vous dont la tendresse embellit les autels.

Malheureux exilés en proie à tant d'alarmes,
Nous élevons vers vous de lugubres accents :
Entendez nos soupirs, voyez couler nos larmes,
Ne fermez pas l'oreille aux cris de vos enfants !

Sur nous, du haut des cieux, du sein de la patrie,
Daignez en ce moment, daignez fixer les yeux ;
Un seul de vos regards peut nous donner la vie,
Un seul de vos regards rendra nos cœurs heureux.

Un regard de Marie ! ah ! c'est de l'espérance
Le rayon le plus beau, le gage le plus sûr ;
Il nous donne la paix, il nous rend l'innocence
Il n'est rien de plus doux, il n'est rien de plus pur.

Quand la main de la mort, m'arrachant à la terre,
Me poussera tremblant dans mon éternité,
Montrez-moi votre Fils, apaisez sa colère ;
Défendez votre enfant contre un juge irrité.

Non, ce n'est pas en vain qu'on invoque Marie ;
Non, ce n'est pas en vain qu'elle a des noms si doux ;
Mère du bel amour, Mère tendre et chérie,
Vierge compatissante, ayez pitié de nous !

L'Art de lire

(Suite et fin).

Avant de terminer cette courte dissertation, je me permettrai de présenter à mes lecteurs le récit d'un incident qui se rapporte à mon sujet et qui jette un nouveau jour sur un point que quelques-uns n'ont peut-être pas bien compris. Je rencontrai un soir un de mes amis, auditeur assidu de mes conférences sur l'élocution, il me posa à brûle-pourpoint l'objection suivante :

— Un mot souvent répété par vous, me dit-il, me jette dans un grand doute, c'est le mot *couleur*, *coloris*. Vous dites sans cesse, il faut donner *de la couleur à la diction*. Je comprends bien un style coloré, c'est un style plein d'images ; mais que peut être un débit coloré ? Vous confondez là, ce me semble, deux ordres de sensations très-différentes. La voix émet des sons, elle n'émet pas des couleurs. L'oreille perçoit des bruits, elle ne perçoit pas des teintes. S'il ne s'agit que d'une similitude, je l'accepte ; mais si c'est une assimilation, je ne la comprends plus, car ce serait admettre que la voix ait à sa disposition les couleurs du prisme, que les timbres soient des teintes, que le lecteur soit un peintre.